

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 octobre 2023

---

SUPPRIMER OU SUSPENDRE LES ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES PARENTS  
D'ENFANTS CRIMINELS OU DÉLINQUANTS - (N° 1612)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 11

présenté par  
M. Bryan Masson

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« l'hypothèse mentionnée à l'alinéa précédent »

les mots :

« le cas prévu au deuxième alinéa ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.